FICHE DE PRÉ-POSITION

Révision du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie

1. Contexte et enjeux stratégiques pour la Roumanie

Alors que la Commission européenne prépare activement la révision du règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie, la Roumanie réaffirme son plein engagement en faveur de l'objectif à long terme de neutralité climatique d'ici 2050. Toutefois, notre délégation insiste sur le fait que cette transition énergétique doit s'articuler autour d'un principe fondamental : la conciliation équilibrée entre ambition climatique, sécurité d'approvisionnement nationale et préservation de la compétitivité de notre tissu industriel.

Membre fondateur de l'Alliance du Nucléaire, la Roumanie rappelle que la trajectoire intermédiaire pour 2040 ne saurait être rigide ou uniforme. Elle doit tenir compte des réalités structurelles nationales, des efforts d'investissement déjà consentis pour sortir de l'utilisation du charbon, et des vulnérabilités sociales inhérentes à la transition des régions minières.

2. Trajectoire, ambition 2040 et respect de la souveraineté

La Roumanie soutient une trajectoire climatique ambitieuse mais réaliste. Nous nous opposons formellement à l'établissement d'un cadre juridique excessif et excessivement contraignant pour l'horizon 2040 qui ne laisserait aucune marge d'adaptation aux États membres.

Principe non négociable (Art. 194 TFUE) : Le droit souverain de chaque État membre de déterminer les conditions d'exploitation de ses ressources énergétiques et la structure générale de son mix doit être strictement préservé. Toute ingérence normative excessive menacerait la prévisibilité économique et pourrait avoir des conséquences négatives pour les populations.

3. Mix énergétique et sécurité d'approvisionnement

La sécurité d'approvisionnement et l'accessibilité des prix de l'énergie pour les citoyens et les entreprises constituent un principe directeur de la position roumaine. Notre mix énergétique repose sur une diversification stratégique et une neutralité technologique stricte :

A. Le nucléaire comme pilier souverain

- **Reconnaissance européenne :** Le nucléaire doit être pleinement intégré et comptabilisé dans les Plans nationaux énergie-climat (PNEC) sur un pied d'égalité avec les énergies renouvelables.
- **Projets nationaux :** Poursuite de la modernisation de la centrale de Cernavodă et développement innovant de petits réacteurs modulaires (SMR).

B. Le gaz naturel et les interconnexions

- **Énergie de transition :** Le gaz naturel, soutenu par nos gisements nationaux en mer Noire (notamment Neptun Deep), demeure indispensable pour sécuriser la transition et pallier l'intermittence des renouvelables.
- **Solidarité régionale :** Le renforcement des interconnexions transfrontalières est vital pour la résilience du marché énergétique de l'Europe de l'Est.

4. Coût, financement et refus des mécanismes punitifs

La transition vers la neutralité carbone représente un coût considérable pour l'économie roumaine. Face à ce défi d'investissement :

- **Soutien financier solidaire :** Nous demandons l'élargissement et l'adaptation des mécanismes de solidarité financière européenne, incluant l'accès explicite du secteur nucléaire au Fonds pour une transition juste.
- **Refus de la logique punitive :** La Roumanie s'oppose fermement à l'instauration de sanctions financières ou administratives automatiques en cas de retard sur des sous-objectifs intermédiaires. Nous privilégions un accompagnement technique et financier constructif.

En conclusion, la Roumanie réitère sa volonté de construire un compromis équilibré avec la Présidence et l'ensemble des délégations, conjuguant responsabilité environnementale et souveraineté industrielle.

